

Le Conseil Scientifique

A propos du Conseil International Biodiversité et Immobilier (CIBI)

Le Conseil International Biodiversité & Immobilier (CIBI) a pour mission de promouvoir la biodiversité urbaine dans le secteur de la construction et de l'immobilier. La déclinaison anglo-saxonne de sa dénomination est « International Biodiversity and Property Council » (IBPC). Il a été créé fin 2013 sous la forme d'une association.

Le CIBI a notamment créé et porte le label BiodiverCity®, basé sur un référentiel d'évaluation pour l'intégration de la biodiversité aux projets immobiliers, à la fois outil d'aide à la décision et levier de valorisation et de pédagogie.

Les travaux du CIBI sont destinés tant aux professionnels du secteur qu'à l'ensemble des parties prenantes des territoires urbains et notamment les usagers des espaces bâtis et plus largement au « grand public », mais aussi les élus et acteurs des territoires.

L'association rassemble un parterre inédit d'acteurs économiques, scientifiques et associatifs : conseil en écologie urbaine, construction, immobilier au sens large (investisseurs, foncières, promoteurs et entreprises dites utilisatrices), paysage et espaces verts, associations de protection de la nature, collectivités, etc.

Dans ce contexte, l'association a pour objectif tout aussi bien une amélioration continue de son premier référentiel associé au label BiodiverCity® que la définition de nouveaux référentiels sur des sujets connexe au bâti comme la vie du bâtiment, l'aménagement de quartier, ...

Compte tenu du caractère novateur de son objet, le CIBI a, dès sa création, souhaité intégrer pleinement la dimension scientifique à ses démarches, en inscrivant dans ses statuts la création d'un Comité Scientifique, ci-après dénommé Conseil Scientifique puis Conseil.

Missions

En cohérence avec les orientations définies dans les statuts de l'association, les missions de cet organe sont définies par le conseil d'administration et se déclinent comme suit :

- Favoriser le partage des connaissances dans les disciplines qui constituent le champ inédit de la « biodiversité urbaine », dans un esprit de « fertilisations croisées ».
- Emettre un avis sur les termes et concepts nouveaux introduits dans le débat public autour de la biodiversité urbaine, aider à clarifier leur définition et contribuer à formaliser une vision d'intégration de la biodiversité aux lieux de vie urbains.
- Promouvoir le développement de l'intégration de la biodiversité aux projets immobiliers à l'immobilier
- Susciter l'émergence de nouvelles collaborations de recherche appliquée impliquant des scientifiques non encore associés à ce jour.
- Favoriser le développement de collaborations (expertise, recherche appliquée) entre les acteurs scientifiques et les secteurs professionnels de la nouvelle filière « bâti et biodiversité ».

- Favoriser le développement de thèmes de recherche appliquée portés par le CIBI et associant tout ou partie des membres du Conseil.
- Emettre des recommandations sur les évolutions des référentiels BiodiverCity® et de tout autre service créé à l'initiative du CIBI.

Gouvernance et tutelle

Le Conseil Scientifique est réuni à l'initiative du Conseil d'Administration de l'association CIBI. Il s'agit d'un organe consultatif.

L'association fournit le cadre à la réunion du Conseil et pourvoit aux moyens nécessaires au déroulement des séances et à la capitalisation sur les échanges réalisés. L'association, avec l'appui de ses membres, met notamment à disposition les locaux nécessaires aux réunions. Elle procède à un défraiement des dépenses de transport, d'hébergement et de repas et consacre plus largement une ligne de son budget au fonctionnement du Conseil. Elle peut, sur sollicitation du Conseil, procéder à d'autres engagements de dépenses motivés par l'accomplissement des objectifs du Conseil (études).

Le Conseil se réunit bénévolement. Ses membres ne sont pas rémunérés pour leur participation.

Livrables

Chaque séance est l'objet d'un compte rendu, rédigé par l'animateur. Le compte rendu est soumis à relecture des membres du Conseil. La diffusion du compte rendu et des présentations réalisées lors de la séance est suspendue à l'accord des participants.

Des articles de presse, tribunes, participation à des conférences et autres communications peuvent être rédigés par les membres du Conseil et / ou les membres de l'association, après information mutuelle préalable et accord sur le contenu diffusé.

Fréquence et contenu des séances

Le Conseil se réunit au minimum deux fois par an. Chaque séance est prévue sous le format d'une demi-journée de travail, précédée ou suivie d'un moment de convivialité.

Il est proposé de structurer les séances de la manière suivante :

- Partage des livrables issus de la dernière réunion
- Revue des actualités de l'association CIBI
- Enoncé de l'ordre du jour
- Présentation par les membres du Conseil d'un sujet donné et contributions de leurs éventuels invités
- Discussion
- Synthèse et conclusion

La largeur du champ considéré et la diversité des notions abordées peut ne pas requérir la participation de tous les membres à chacune des séances. Dans ce cas, la participation est laissée à discrétion de chacun, avec accord de l'association. La diffusion du compte rendu est en revanche commune à tous les membres du Conseil et la participation à au moins une séance par an est requise.

Le conseil scientifique du CIBI

Un aréopage inédit

Le Conseil Scientifique rassemble des spécialistes de disciplines constitutives du nouveau champ couvert par la biodiversité urbaine et ses applications pour la société tout entière. Tout comme l'association CIBI offre aux secteurs professionnels constitutifs de sa gouvernance un espace inédit de partage de bonnes pratiques, le Conseil Scientifique rassemble des disciplines scientifiques qui n'avaient jusqu'alors pas d'espace où partager leurs travaux et initier de nouvelles collaborations. Les domaines concernés, sont, de manière non exhaustive :

- L'écologie et en particulier l'écologie urbaine
- Les sciences sociales (et notamment l'ethno-écologie et l'organisation et espaces de travail)
- L'économie, et en particulier l'économie appliquée à l'immobilier et l'économie des filières
- L'agronomie, l'horticulture
- L'architecture, l'urbanisme et le paysage

Les membres du Conseil Scientifique :

- Jean-Philippe SIBLET – Président
- Guy BERTHOUD – Membre
- Jean-François CAPEILLE – Membre
- Gilles GALOPIN – Membre

L'animation du Conseil Scientifique a été confiée à

Marc BARRA

➔ Biographies des membres à découvrir, ci-après

Jean-Philippe SIBLET - Président

@ : jean-philippe.siblet@mnhn.fr

Diplômes universitaires :

Licencié en droit public (Paris II – 1980)

Certificat de capacité : techniques de recensements d'oiseaux (2000 - Université de Dijon)



Situation :

Retraité, Attaché Honoraire du Muséum national d'Histoire naturelle

Jean-Philippe SIBLET est Attaché Honoraire au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) où il a été Directeur de l'Expertise et Directeur de l'UMS Patrimoine de 2007 à 2019.

Parcours professionnel

Du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019 : Directeur de l'UMS 2006 « Patrimoine Naturel » et Directeur de l'expertise au sein de la Direction Générale Déléguée « Recherche, Expertise, Valorisation, Enseignement » (105 agents à l'UMS et 170 dans la Direction de l'expertise)

- ▶ 2010 à 2016 : Directeur du Service du Patrimoine Naturel au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).
- ▶ 2007 à 2009 : Directeur-adjoint du Service du Patrimoine Naturel au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).
- ▶ 2002 à 2006 : Chef de l'unité « Nature » à la DIREN Ile-de-France, Service Aménagement, Sites, Paysages, Nature.
- ▶ 1988 à 2002 : Chargé de mission « Protection de la Nature » à la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) d'Ile-de-France, Division Aménagement Sites Paysages Nature.
- ▶ 1979 à 1987 : Inspecteur à la Direction générale (Services financiers) des PTT (Cadre A)
- ▶ 1976 à 1978 : Contrôleur à la Station radio-maritime du Portel (62) (Cadre B)
- ▶ 1975 à 1976 : Préposé à la Direction départementale des PTT de Seine-et-Marne (Cadre C)

Il a exercé les fonctions de chargé de mission puis responsable de la cellule « Protection de la nature » à la Direction Régionale de l'Environnement d'Ile-de-France (DIREN) de 1988 à 2006.

Il est expert scientifique pour la l'Europe auprès de la convention de Bonn sur les espèces migratrices, membre de la Commissions aires protégées et du Comité plénier du Conseil National de Protection de la Nature, des Commissions « Faune » et « Espaces protégés » de l'UICN France et du Conseil scientifique du Parc National des Pyrénées.

Il préside le Comité de l'Environnement Polaire, le Groupe français « Liste verte » de l'UICN.

Il est rédacteur en chef des collections « Patrimoine Naturel » et « Inventaires et suivis de la biodiversité » et de la revue « Naturae » du MNHN.

Il est par ailleurs vice-président du Conseil scientifique régional du Patrimoine Naturel d'Ile-de-France, et vice-président du Conseil scientifique de la réserve de Biosphère du Gâtinais Français et du Pays de Fontainebleau.

A titre associatif, il assume la Présidence de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, et de l'Association Naturaliste d'Ouessant et est co-fondateur du Conservatoire des sites naturels d'Ile-de-France.

Ornithologue, il est secrétaire général de la Société d'Etudes Ornithologique de France et auteur de près de 280 publications scientifiques et techniques et d'un ouvrage sur les oiseaux du Massif de Fontainebleau et co-auteur d'un livre sur les oiseaux de l'île d'Ouessant.

Guy BERTHOUD – Membre

@ : econat@bluewin.ch

Bureau d'études en écologie appliquée ECONAT-Concept



- Biographie**
- 1975. Dr es sciences, Thèse sur l'écologie du Hérisson européen
 - 1975-2015. Ingénieur écologue. Premier bureau d'écologie appliquée en Suisse.
 - 1983 Fondateur de l'Association Suisse des Ecologues Professionnels.
 - 1984-2010 Enseignement à l'EPFL : Ingénierie de l'environnement
 - 2015-2021 Expertise-conseil en écologie
- Domaines de recherches**
- Analyse comportementale de dispersion des espèces. Terrestres.
 - Comportement de la faune le long des routes et accidentologie.
 - Méthode d'évaluation du potentiel écologique des milieux.
 - Cartographie des réseaux et des corridors écologiques.
 - Principes d'analyses écosystémiques et de l'interconnexion des habitats.
 - Restauration écologique en milieux transformés.
- Quelques publications**
- 1974. Mise au point d'installations de protection des amphibiens le long des routes. Rapport de recherche de l'Union Suisse des Professionnels de la Route. Norme VSS : SN 640-697, 640-698 et 640-699.
 - 1982. La mortalité routière du Hérisson européen (*Erinaceus europaeus* L.). Analyse des principales causes de mortalité spécifiques. La Terre et la Vie. Vol. 4, p. 123-142.
 - 1989. Méthode d'évaluation du potentiel écologique des milieux. Programme national de recherche SOL. Liebefeld. 125 p.
 - 1994. Faune et chasse dans le canton de fribourg. Carte 1/100'000^e des réseaux écologiques du canton Application de la législation fédérale sur la chasse. Etat de Fribourg. Département des forêts et de la chasse. 272 p.
 - 1994. Interactions faune-traffic. Manuel pratique à l'usage des ingénieurs civils. Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et Conseil de l'Europe, Strasbourg. 127p. Version en français, en anglais et en allemand.
 - 2000. Interactions entre les réseaux de la faune et les voies de circulation. Manuel. Mandat de recherche 8/97 de l'Union des professionnels suisses de la routes. Office Fédéral des Routes.VSS. Zürich. 194 p.
 - 2001. Les corridors biologiques en Isère. Projet de réseau écologique départemental de l'Isère (REDI). 124p. 87 cartes 1:25'000^e 5 cartes au 1:100'000^e.
 - 2004. BERTHOUD G., LEBEAU R.P. et RIGHETTI A. Réseau écologique national REN. Rapport final. Nature et paysage. Cahier de l'environnement n° 373. Cartes générales de la Suisse aux 1:500'000^e, aux 1:100'000^e. Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage. Berne. 132 p.
 - 2005. Protection de la Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*) dans la Plaine des Maures (France). Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe. Strasbourg.
 - 2010. Guide méthodologique des réseaux écologiques hiérarchisés. Dix années d'expériences en Isère. Grenoble. 139 p.

Jean-François CAPEILLE - Membre

@ : jfc@capeille.fr



Architecte diplômé par le Gouvernement DPLG

- . 1979-1995 Architecte libéral
- . 1993-1995 Architecte associé à S'PACE
- . 1995-1997 Architecte associé à ARTEO
- . 1997-2007 Architecte gérant de AA'E (Architectes Associés pour l'Environnement)
- . Janvier 2008 AA'E rejoint le groupe AIA (Architectes Ingénieurs Associés)
Conseil auprès de la direction générale de Suez-Environnement
- . Septembre 2014 Président de la Fondation d'entreprise AIA



Publications

Construit en 1979 une des premières maisons solaires ainsi qu'un immeuble de 14 logements HLM bioclimatiques à Pennautier (Aude). Suivront l'ensemble Mairie-logements HLM sur le port de Cerbère (Pyrénées Orientales) et la réhabilitation de la cité Saint-Jacques (368 logements HLM) à Carcassonne (Aude), primée par la Fondation Energies pour le Monde. Créée en 1980 avec l'Office Public d'HLM de l'Aude, l'Opération Programmée d'Habitat Bioclimatique (OPHB) qui génèrera la construction par les architectes locaux d'un millier de logements économes en énergie dans l'Aude, dans la Drôme et en Grèce.

Co-fondateur en 1997 de l'agence AA'E (Architectes Associés pour l'Environnement) qui se consacrera principalement à la réalisation de grands ouvrages d'environnement (Construire l'Environnement, 2010 Editions Archibooks). Lauréat en 2000 avec Architecture Studio de la construction du village olympique d'Athènes, AA'E a rejoint en 2008 le groupe AIA, fort de plus de 600 collaborateurs Architectes Ingénieurs Associés.

Architecte Consultant indépendant depuis 2008, Jean-François Capeille a collaboré avec Suez-Environnement à des sujets prospectifs dans le domaine de l'environnement et de la ville (2008-2016) et dirige actuellement pour le compte d'AIA le projet de reconstruction de l'usine d'incinération d'Ivry-sur-Seine lancé par le SYCTOM.

Depuis septembre 2014, Jean-François Capeille préside la Fondation d'entreprise AIA pour laquelle il coordonne plusieurs projets de recherche : B2V « Bien Vivre la Ville » (2016 - 2018 Editions Archibooks), « Le grand-âge, une vie à construire » (2015 Edition AIA), « La santé au chevet de la Ville » 2020, www.aiafondation.fr

La Fondation prépare actuellement une exposition pour la Biennale d'Architecture de Venise « Comment allons-nous ? » consacrée aux liens qui unissent la santé et le cadre de vie ainsi qu'aux architectures de vulnérabilités en collaboration avec la Fondation Abbé Pierre (Emmaüs Habitat)

Elle assure également depuis deux ans une semaine de cours de Masters pour Sorbonne Université sur le thème « Ville et Santé ».

Gilles GALOPIN - Membre

@ : gilles.galopin@agrocampus-ouest.fr



- . Compétences scientifiques
- . Plasticité phénotypique du buisson ligneux
- . Perception visuelle et émotionnelle du végétal
- . Services écosystémiques du végétal en ville
- . Médiation végétale et santé

- . Compétences management
- . Direction d'un centre de formation
- . Coordination d'équipes pédagogiques
- . Responsable du master « Ingénierie des Espaces Végétalisés Urbains »

Formation

- ▶ 2012 - **Habilitation à diriger des recherches**, Université d'Angers
- ▶ 1995 - **Doctorat en Physiologie végétale**, Université de Clermont-Ferrand
- ▶ 1985 - **Ingénieur horticoles**, Agrocampus-ouest Angers

Membre de comités et de conseils scientifiques

Société Nationale d'Horticulture de France (CS)

Plante et Cité (CS)

Végétal et santé (CS)

Conseil Territorial de Santé (CTS Maine et Loire)

Programme Régional Santé Environnement (ARS Pays de la Loire)

Groupe d'étude de l'arbre (CA)

Comité International de la Biodiversité Immobilière (CS)

Références récentes

Co-auteur de **22 publications scientifiques, 9 ouvrages, 40 communications à congrès et direction de 4 thèses CIFRE.**

Publications 2020 :

- Girard M., Charras K., Laullier V., Galopin G., 2020. Conception et élaboration de jardins à l'usage des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Fondation Médéric Alzheimer Edition, Paris, 89p. ISBN : 978-2-917258. <https://alzheimer-ensemble.fr/sz-content/uploads/2020/01/guide-jardins.pdf>
- Garbez M., Belin E., Chéné Y., Donès N., Hunault G., Relion D., Sigogne M., Symoneaux, R., Rousseu D., Galopin G., 2020. A new approach to predict the visual appearance of rose bush from image analysis of 3D Videos. Eur. J. Hortic. Sci. 85(3) :182-190. [10.17660/eJHS.2020/85.3.6](https://doi.org/10.17660/eJHS.2020/85.3.6)
- Dutagaci H., Rasti P., Galopin G., Rousseau D., 2020. Rose-X an annotated data set for evaluation of 3D plant organ segmentation methods. PlantMethods 16 :28. <https://doi.org/10.1186/s13007-020-00573-w>.
- Samie S., Rasti P., Richard P., Galopin G., Rousseau D., 2020. Toward joint acquisition-Annotation of images with egocentric devices for a lower-cost machine learning application to apple detection. *Sensors* **2020**, 20(15), 4173. <https://doi.org/10.3390/s20154173>.

Marc BARRA - Animation

@ : Marc.barra@institutparisregion.fr

Écologue
Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France
Institut Paris Région



BIOGRAPHIE

Diplômé en écologie à l'Université Paris-Saclay, Marc Barra est écologue à l'Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France (Institut Paris Région).

Spécialisé en écologie urbaine, ses travaux portent sur les solutions pour mieux intégrer le vivant dans les politiques urbaines. Il pilote des projets de recherche et d'action sur la nature en ville (toitures végétalisées, désimperméabilisation, solutions fondées sur la nature, Zéro artificialisation nette).

A l'ARB îdF, il conçoit, coordonne et anime des formations pour les élu(e)s ou les professionnels sur la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement et l'architecture

Il est l'auteur et co-auteur de plusieurs ouvrages, notamment « Bâtir en favorisant la biodiversité » et « Économie et biodiversité : produire et consommer dans les limites de la biosphère »

Marc Barra enseigne l'écologie urbaine à l'École d'Urbanisme de Paris, l'Institut Catholique de Paris, l'Université Paris-Saclay, l'UniLasalle Rouen et l'université de Cergy-Pontoise

Depuis 2019, il est animateur du comité scientifique du label BiodiverCity, et expert externe pour le label EcoQuartier depuis 2013.

Membre du comité scientifique de la Fondation Landestini et chercheur associé à l'Institut Veblen

QUELQUES PUBLICATIONS

Barra, M., Hutinet, L., Lecuir, G., Économie et biodiversité : produire et consommer dans les limites de la biosphère, Natureparif, Victoire Editions (2015) – ([PDF](#))

Barra, M., Le kiwi qui en avait marre de faire le tour du monde (ou comment l'écologie a relancé l'économie), dans PARIS CLIMAT 2015 : 20 ANS APRÈS, Fondation de l'écologie Politique (2015) – ([PDF](#))

Barra, M., Climat : la nature source de solutions en Île-de-France, Natureparif (2015) – ([PDF](#))

Barra, M., La biodiversité, source de créativité pour les architectes, dans la Revue Durable (2015) – ([PDF](#))

Barra, M., Bâtiment et construction : 15 propositions pour une transition écologique, Natureparif (2013) – ([PDF](#))

Barra, M., Bâtir en favorisant la biodiversité, Natureparif, Victoire Editions (2012) – ([PDF](#))